

## ASSISTANCE JURIDIQUE TELEPHONIQUE AUTISME FRANCE

***Vous ne serez plus seul face à vos difficultés,  
un professionnel du droit vous accompagne.***

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'association Autisme France met à disposition de ses adhérents un service d'assistance juridique téléphonique, ainsi qu'un accompagnement social dans les conditions ci-après décrites

Ce service est assuré par CFDP, compagnie française spécialisée depuis plus de 70 ans, seul acteur indépendant de la protection juridique sur le marché français.

### Assistance juridique téléphonique :

CFDP s'engage à traiter toutes les demandes relatives à un **litige** survenant dans le cadre de votre **vie privée, et relevant des thèmes suivants :**

- ✓ Protection de la personne autiste ou TSA
- ✓ Agression ou atteinte à l'intégrité
- ✓ Erreur médicale ou pharmaceutique
- ✓ Recours en cas d'accident, d'agression ou de maladie,
- ✓ Habitation
- ✓ Consommation de biens mobiliers et de services
- ✓ Caisses de retraite, les banques et les assurances
- ✓ Services publics
- ✓ Emplois familiaux.

### Accompagnement social :

CFDP Protection Juridique Indépendante met à disposition des adhérents, un service d'accompagnement social qui peut être sollicité à l'occasion d'un changement de situation professionnelle ou familiale, d'un changement de situation médicale...

Ce service est réalisé par une équipe de travailleurs sociaux (assistants sociaux et conseillers en économie sociale et familiale).

Chaque adhérent bénéficie pour l'ensemble de son foyer d'un accompagnement, dans la limite de 10 entretiens par période d'assurance.

Une **assistance juridique téléphonique** pour obtenir immédiatement des réponses claires à vos interrogations, être informé de vos droits, obtenir des solutions concrètes, ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Coordonnées du service transmises par AUTISME France sur demande